

## **AXA annonce son intention de se retirer volontairement de la cote du New York Stock Exchange et de se désinscrire de la SEC pour se concentrer sur sa cotation sur Euronext Paris**

AXA annonce aujourd'hui son intention de mettre volontairement fin à la cotation de ses *American Depositary Shares (ADS)* au *New York Stock Exchange (NYSE)* et de se désinscrire volontairement de la SEC (*Securities and Exchange Commission*).

A cette fin, AXA a pour intention de déposer un document *Form 25* au NYSE au cours du premier trimestre 2010. Le retrait de la cote sera effectif 10 jours après ce dépôt. Une fois effectif le retrait de la cote du NYSE, AXA a l'intention de déposer un document *Form 15F* à la SEC afin de s'en désinscrire et mettre fin à ses obligations de publication dans le cadre de l'*Exchange Act*. Le document *Form 15F* et la désinscription feront aussi référence à certaines obligations émises par AXA : les titres subordonnés 8,60% en dollars US maturité 15 décembre 2030, les titres subordonnés 6,75% en euros maturité 15 décembre 2020 et les titres subordonnés 7,125% en livres sterling maturité 15 décembre 2020. La désinscription devrait être effective dans les 90 jours suivant le dépôt du document *Form 15F*.

Ce retrait de la cote et la désinscription de la SEC concentreront les échanges des actions ordinaires sur le marché primaire d'AXA (Euronext Paris) qui représente plus de 95% des volumes échangés dans le monde. Ces opérations n'auront aucun impact sur la cotation d'AXA sur Euronext Paris.

AXA a l'intention de maintenir son programme d'ADR américain comme programme de niveau 1 (*Level one*) qui permettra aux actuels porteurs d'ADR AXA et aux autres investisseurs américains de continuer à détenir et échanger des ADRs AXA sur le marché de gré à gré américain (OTC).

Henri de Castries, président du directoire d'AXA, a déclaré : « *Le Groupe a retiré d'importants bénéfices de sa cotation au NYSE depuis 1996, et notamment la forte discipline en matière de reporting financier que nous avons atteint grâce à notre programme Sarbanes 404, et nous avons d'ailleurs l'intention de maintenir cette discipline grâce à un programme annuel permettant de tester l'efficacité de nos contrôles internes. Cependant, la liquidité et les volumes échangés sur le NYSE ne se sont pas développés comme nous l'espérions lorsque nous avons décidé de faire coter le groupe aux Etats-Unis. Depuis 1996, les actions échangées sur le NYSE ne représentent qu'une faible proportion des échanges totaux sur notre action (moins de 5% actuellement) et le marché n'a pas développé une liquidité suffisante pour être attractive pour la plupart des investisseurs institutionnels, qui continuent à préférer la liquidité de notre marché primaire sur Euronext Paris. Après avoir attentivement évalué les avantages et les inconvénients, nous sommes arrivés à la conclusion que cette décision est une bonne chose pour le Groupe à ce stade de son développement parce que le poids que représentent la cotation et l'inscription nous semble disproportionné par rapport aux bénéfices que nous en retirons* ».

AXA continuera à publier son rapport annuel et l'ensemble de ses communications financières en anglais et en français. L'ensemble de ces documents seront toujours disponibles aux porteurs d'ADR AXA et aux autres investisseurs sur le site internet du Groupe ([www.axa.com](http://www.axa.com)).

La décision d'AXA de se retirer de la cote du NYSE et de se désinscrire de la SEC ne remet en aucune manière en cause l'intérêt stratégique du marché américain. Les activités américaines sont un des piliers d'AXA depuis bientôt 20 ans et restent au cœur de la stratégie du Groupe.

\* \*  
\*

### **A propos du Groupe AXA**

Le Groupe AXA est un leader mondial de la protection financière. Les activités d'AXA sont géographiquement diversifiées, avec une concentration sur les marchés d'Europe, d'Amérique du Nord et de la région Asie/Pacifique. Pour le premier semestre 2009, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 48,4 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 2,1 milliards d'euros. Au 30 juin 2009, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 967 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, l'American Depository Share (ADS) AXA est cotée au NYSE sous le symbole AXA.

Ce communiqué de presse est disponible sur le site institutionnel du Groupe AXA : [www.axa.com](http://www.axa.com)

### **Relations investisseurs AXA**

Etienne Bouas-Laurent : +33.1.40.75.46.85  
Gilbert Chahine: +33.1.40.75.56.07  
Paul-Antoine Cristofari: +33.1.40.75.73.60  
Sylvie Gleises: +33.1.40.75.49.05

### **Relations presse AXA**

Emmanuel Touzeau: +33.1.40.75.46.74  
Armelle Vercken: +33.1.40.75.46.42

### **AVERTISSEMENT**

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques, identifiés ou non, et des incertitudes et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer au rapport annuel d'AXA (Formulaire 20-F) et au Document de référence du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2008 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. Nous attirons plus particulièrement votre attention sur la section du Rapport Annuel intitulée « Avertissements ». AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.